

# LAVÉRA

## JUIN 2006

*Cher(s) Habitant (e)s,*

*Ce Trait d'Union rend compte de notre Conseil de Quartier du 30 mars 2006.*

\*\*\*\*\*

- *Plus de 400 personnes ont assisté au débat du Service public organisé le 12 avril.*
- *Plus de 6 500 cartes pétitions ont été signées à ce jour.*
- *Le collectif d'organisation de défense du Service Public est créé avec la Ville, E.D.F., France Télécom, La Poste, les Affaires Maritimes.*

*Autant d'actes, de faits qui démontrent, si nécessaire, l'appropriation par nos citoyen(ne)s des Services Publics.*

*En étant dynamiques, unitaires et suffisamment présents, la Jeunesse et la plus grande partie de la population, après le « non » au référendum et le clair rejet du CPE, ont imposé d'autres choix de société donnant la priorité à l'éducation, à la formation, à l'emploi et à sa sécurisation : **à l'accès de toutes et tous aux Droits.***

*A Martigues, c'est l'une de nos priorités. Nous voulons continuer à développer et à étendre un service public de qualité.*

*Nous voulons le démocratiser parce que nous sommes convaincus que la participation des usagers avec les élu(e)s à la définition collective de leurs objectifs et au contrôle de leur fonctionnement est une nécessité absolue pour leur efficacité, pour une réelle prise en compte des besoins de la population et pour que les Services Publics soient pleinement au service de l'Intérêt Général et non à celui d'intérêts privés.*

*Je vous remercie pour votre mobilisation et votre participation au Conseil de Quartier, aux permanences, aux visites de quartier et je vous adresse mes salutations respectueuses et dévouées.*

**Josette PERPINAN - Adjointe Spéciale  
Présidente du Conseil de Quartier**

### Informations pratiques

Arkéma et la Croix Rouge, partenaires pour la formation aux gestes qui sauvent.

Inscription aux sessions de formation,

auprès de Nathalie FEI SSEL

**Contact** : 04 42 42 74 58

nathalie.feissel@arkemagroup.com

\*\*\*\*\*

**Du VENDREDI 9 AU  
LUNDI 12 JUIN 2006 :**

Fête de Quartier au Square Gilabert

**Pour tout renseignement :**

contactez la Maison de Quartier de Lavéra

Avenue R. Simi

☎ 04.42.81.11.11

\*\*\*\*\*

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAVERA DU JEUDI 30 MARS 2006

**Josette PERPINAN, Conseillère Municipale, Présidente du Conseil de Quartier, accompagnée de deux élus**, remercie les habitants de Lavéra de leur présence à cette réunion annuelle du Conseil de Quartier.

En introduction, **Josette PERPINAN** situe l'enjeu important de ces rencontres pour l'équipe municipale : associer le plus grand nombre d'habitants aux prises de décision, rapprocher les élus et les citoyens mais aussi les habitants entre eux, être à l'écoute des problèmes et interrogations dans la proximité et, ensemble, chercher des solutions. En 2005, 1 500 personnes ont participé aux réunions de quartier et plus significatif, près de 1 250 rencontres ont été organisées.

**Josette PERPINAN** présente les grands projets de Martigues et les perspectives pour les années à venir. Elle propose de clôturer cette rencontre par des échanges sur la vie de quartier.

Plus de 60 projets, qui aboutiront en 2007, actent le choix fait par la Ville de l'ambition et du développement du Territoire.

### Les Réalisations

- ✓ L'extension de la Médiathèque,
- ✓ le théâtre,
- ✓ le Cinéma Multiplex,
- ✓ Le Fort de Bouc.

### Les Actions

- ✓ L'emploi. Labellisée le 31 janvier et le 9 février 2006, l'avis favorable du Ministre de l'Emploi, de la cohésion sociale et du logement a validé la **Maison de l'Emploi du Pays Martégal**. Cette reconnaissance confirme le travail accompli depuis des années sur notre Territoire. En effet, depuis plus de dix ans, améliorer le service rendu aux demandeurs d'emploi, salariés ou employeurs du Bassin d'Emploi est une volonté politique forte exprimée par la Ville et aujourd'hui la C.A.O.E.B de lutter en faveur de l'emploi.
- ✓ Le développement économique. On assiste depuis les années 80 à un retournement de tendance au sujet de la prédominance des industries du raffinage et de la pétrochimie. Cette dynamique réactive qui constitue la richesse économique de notre Ville implique de ne négliger aucun créneau de développement ni aucun soutien, si modestes soient-ils, à de telles initiatives créatrices d'emploi. Ainsi Martigues compte aujourd'hui 7 zones économiques impulsées par la Ville et qui représentent 9 592 emplois.
- ✓ Les Services publics. Le développement de la Commune se fait tout aussi bien, avec, d'une part, l'émergence de nouveaux bâtiments tels que **l'extension de l'Hôtel de Ville et le Centre Funéraire de Réveilla**, d'autre part, la multiplication d'actions dont bénéficie la population. C'est l'engagement de la Ville pour les services publics qui guide nos choix, nos priorités, associé au principe de proximité et d'égalité de traitement des citoyens. Une conception à l'opposée de celle du Gouvernement qui s'inscrit dans une logique de lente disparition du service public.
- ✓ Le Logement. La Ville s'est déjà dotée d'un parc important et de qualité puisqu'il représente 34 % du nombre total de logements, soit beaucoup plus que ce qu'exige la Loi. Cependant, la Ville de Martigues a fait le choix politique d'accroître encore ce patrimoine avec de nouvelles opérations individuelles et collectives disséminées sur l'ensemble du territoire selon deux orientations principales :
  - Intervention sur la réhabilitation du centre ancien. Dans ce sens, la Ville a confié par bail à réhabilitation à l'Association PACTARIM la responsabilité de mise en œuvre d'un programme en trois points : réhabilitation de 17 immeubles communaux en centre ville, création de 31 logements, gestion locative de ces derniers.
  - Intervention sur la construction. Face à la très forte demande de logement social, à ce jour 3000 demandes sont en instance au service du logement, la Ville est à l'initiative de 64 logements en 2004, 82 logements en 2005 et 1 000 logements entre 2006 et 2009, à travers des programmes tels que la Résidence Jourde, le domaine de l'Eurré, les Glycines, les restanques de Figuerolles, les quarante logements de Saint Pierre ou encore la ZAC de la Route Blanche.
- ✓ Le Tourisme. Le **complexe de thalassothérapie** sur le secteur de Sainte Croix sera un équipement majeur qui viendra dynamiser durablement l'offre localement et qui créera des emplois à l'année.
- ✓ Environnement. Le **siège technique de la CAOEB** est achevé. Ce centre regroupe tous les services opérationnels de la Régie. Le futur Centre de stockage des déchets a reçu un avis favorable de la part des commissaires enquêteurs chargés d'instruire ce dossier et du Comité Départemental d'Hygiène. Plus de dix millions d'euros seront investis dans ce projet. Pour ce qui concerne la réalisation d'un jardin public sur **l'Anse de Ferrières**, suite à l'avis favorable du Commissaire enquêteur et la déclaration en Conseil Municipal le 28 février dernier, cinq étapes sont prévues après son passage en Conseil Départemental d'Hygiène pour obtenir l'autorisation « loi sur l'eau ». Enfin, le **Parc de Figuerolles**, ancien site agricole de

130 hectares, constitue un site majeur pour l'ensemble de la Communauté de l'Ouest de l'Etang de Berre. Son évolution se fera progressivement sur une dizaine d'années.

- ✓ **Le Budget et la fiscalité.** Fidèle à notre engagement d'un budget solidaire, juste, équitable, la Ville continue à œuvrer pour que chacun puisse bénéficier des mêmes services rendus, dans n'importe quelle partie du territoire martégal et quelle que soit sa situation sociale. S'agissant de l'imposition, Martigues est toujours très bien positionnée par rapport aux autres communes et tente de faire peser le moins possible l'impôt sur les ménages : non augmentation des impôts locaux pour 2006, 2007 et 2008.

### **Le Quartier de LAVERA**

Josette PERPINAN, présente **les réalisations** qui ont été faites sur le quartier :

➔ **Rénovation de la Gare :**

- l'installation d'une passerelle et le réaménagement de l'espace intérieur,
- la mise en place des nouveaux composteurs et la billetterie automatique,
- le rehaussement des quais et le parking avec une dépose minute,
- l'emplacement pour les cars urbains, la création de deux places pour les personnes à mobilité réduite.

➔ **Dossiers à l'étude au budget travaux de la Ville :**

- ✗ **l'avenue d'Auguette, Chemin des Olives jusqu'au rond point de la Cité Arc en Ciel** : La Ville a mis à l'étude la réfection de la chaussée et l'amélioration de la sécurité par la diminution de la vitesse sur l'axe et aux carrefours. En tenant compte du coût excessivement cher de cette réfection, ce projet ne pourra être mis en œuvre que lorsque la décision du projet de la RD9 sera prise.

- ✗ **le square Gilabert** : Une étude de faisabilité est menée par les services compétents de la Ville concernant l'évacuation des eaux. Une nouvelle sanisette automatique est installée.

- ➔ **Boulevard des Tamaris** : La pose temporaire de coussins ralentisseurs ayant donné satisfaction, ceux-ci ont été fixés. Josette PERPINAN a reprécisé la politique active menée par la Ville en matière de Sécurité Routière. Ces actions sont menées en partenariat avec les Maisons de Quartier, les écoles, les auto-écoles, les garages et les Associations.

### **Les actions menées**

✗ **La rencontre avec les Jeunes :**

Avec la Maison de Quartier, le Comité des Fêtes, la Direction Médiation Prévention Sécurité et le Service Développement des Quartiers. Cette rencontre a permis d'échanger sur les projets en cours et réalisés sur la ville ainsi que les services mis à la disposition des jeunes dans le cadre de leur circuit scolaire et professionnel. En clôture les jeunes ont exprimé le souhait que cette rencontre soit reconduite. Elle le sera très prochainement avec les acteurs de terrain du quartier et les jeunes qui voudront bien participer à cet échange.

✗ **Les rencontres avec l'Amicale des Locataires de la Cité Arc en Ciel, avec le Comité des Fêtes et avec l'école lors des Conseils d'école.**

✗ **Les rencontres en lien avec la Maison de Lavéra**

### **Les thèmes abordés**

#### **Insécurité**

Un habitant signale une prolifération de jeunes véhiculés qui s'installent sur le Square Gilabert et dégradent les lieux. Le Directeur de la Médiation Prévention Sécurité confirme la recrudescence d'incivilités et l'augmentation du sentiment d'insécurité des habitants. Des rondes seront effectuées durant un mois et particulièrement sur le secteur de la Mairie Annexe. Par ailleurs, un numéro d'appel a été consigné au secrétariat de la Mairie Annexe aux fins de signalement de tout dysfonctionnement. La Police Nationale et la B.A.C. ont également pour consigne d'effectuer des rondes régulières.

#### **Pluvial**

Boulevard des Tamaris et Boulevard de Lavéra des inondations récurrentes ont lieu en période de pluie. Un habitant demande le rehaussement du trottoir pour éviter que les garages ne soient régulièrement inondés. Le Directeur de la Régie des Eaux confirme qu'il y a en effet un problème de pluvial. Bien que cette année, il ait été relevé des événements pluviaux exceptionnels, une réflexion est menée afin de remédier à cette situation. Celle-ci prendrait en compte la réfection du square avec la mise en œuvre d'un bassin de rétention qui permettrait de réduire la vitesse des eaux, tout particulièrement sur la voie déversante sur la SNCF.

Par ailleurs, en ce qui concerne le Vallon des Vaches, les habitants informent qu'ils rencontrent des difficultés pour arroser. Il semblerait que la pression d'eau ne soit pas suffisante. Le Directeur de la Régie des Eaux confirme que les trois bars actuels sont idéals, néanmoins il propose que ses services viennent vérifier la pression d'eau auprès des habitants qui le souhaitent.

## **Circulation**

La mise en place de coussins ralentisseurs au boulevard des Tamaris a contribué à atténuer la vitesse excessive de certains véhicules ; néanmoins, ceci n'est pas suffisant. Un habitant demande à la Ville s'il n'y aurait pas une autre solution pour accentuer le ralentissement des véhicules sur cette voie ainsi qu'au niveau de l'intersection de l'avenue Simi et du boulevard des Genêts.

Madame PERPINAN rappelle les droits et devoirs des citoyens concernant la sécurité routière et notamment l'incivisme. Des coussins ralentisseurs ont été mis en place, il faut qu'ils soient respectés. Par ailleurs, elle informe que va être programmée une rencontre de groupe de concertation concernant la circulation, à laquelle les habitants de Lavéra contribuent.

L'Association des locataires de la Cité Arc en Ciel demande la possibilité de désenclaver la cité afin que, en cas de risque sur le quartier, les habitants puissent en sortir aisément.

Madame PERPINAN rappelle qu'une étude a été faite avec les services Circulation et Environnement précisant l'impossibilité technique d'autre part, d'avoir un accès sur la voie départementale et d'une part, d'accéder par l'avenue d'Auguette.

## **Logement**

Un habitant rappelle qu'à la prochaine rentrée scolaire, une fermeture de classe est prévue. La question est posée sur la création de logements susceptibles d'accueillir de nouvelles familles sur le quartier.

Madame Josette PERPINAN rappelle que le quartier est sur un périmètre SEVESO et informe que, dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Technologiques -P.P.R.T.- une étude est menée sur la délimitation des zones de dangers. Actuellement, les possibilités de construction sur ces zones sont mises en attente jusqu'à la fin de cette étude.

## **Environnement**

Un habitant se plaint de la pollution atmosphérique qui devient insupportable. Josette PERPINAN précise que l'indice de la qualité de l'air est relevé au moyen de sept capteurs répartis sur l'ensemble de la Commune, la mieux dotée en capteurs. Un capteur mobile a été installé à l'école, à fin de test, pour un an. Le Directeur du Service Environnement reprend l'expression d'un habitant qui dit « *vivre sur une bombe* » et explique que la probabilité d'une explosion, au su de l'accidentologie mondiale, reste extrêmement faible par rapport au nombre de stockages existant dans le monde. Statistiquement, les accidents de la route sont plus importants que les accidents industriels.

## **Divers**

Un habitant sollicite la possibilité de mettre en place le gaz et le câble sur le quartier. Josette PERPINAN rappelle l'impossibilité d'installer le gaz sur le quartier, pour des raisons de sécurité ; en ce qui concerne le câble, une réflexion a été menée par l'OPAC pour en équiper la Cité Arc en Ciel, mais celle-ci n'a pas abouti. Pour la mise en place de l'A.D.S.L. il est proposé de se rapprocher du Service Développement des Quartiers, pour obtenir les coordonnées du Service de France Télécom. La demande doit émaner de chaque habitant pour une prise en compte par le service compétent.

Monsieur **Henri CAMBESSEDES** tient à souligner le « *dynamisme extraordinaire qui règne sur le quartier* », la Ville se félicite de la mise en œuvre du Plan de Prévention des Risques Technologiques qui va initier la reconfiguration des zones à risques et apporter une énergie nouvelle sur le quartier.

Madame **Josette PERPINAN** conclut en remerciant le travail et l'implication de la Maison de Quartier, du Comité des Fêtes et de l'Association des Locataires.

## **Le Conseil de Quartier de Lavéra**

a eu lieu le 30 mars 2006 à la Maison de Quartier de Lavéra.

Il a débuté vers 17h30 pour une durée de 2h15

**47 personnes** étaient présentes à ce Conseil de Quartier réparties de la manière suivante :

- **3 Elus**,
- Henri CAMBESSEDES, Conseiller Municipal, Adjoint Spécial, Délégué aux Conseils de Quartier
- Stanis KOWALCZYCK, Conseiller Municipal Délégué à la Sécurité Civile
- Josette PERPINAN, Conseillère Municipale, Déléguée au Troisième Age
- **5 Techniciens** représentants des Services Municipaux et autres organismes,
- **39 habitant(e)s et représentant(e)s d'associations**